



RÈGLEMENT
O F F I C I E L

6H – 4H – 3H – 2H

**Karts 270cc et 390cc
Catégorie Sport et Amateur
Profitez des
TARIFS EARLY BOOKING**

COMPOSEZ VOTRE ÉQUIPE
et venez participer à une course loisir accessible à tous,
sans licence karting.

**270CC À PARTIR DE 16 ANS !
390CC À PARTIR DE 18 ANS !**

ÉPREUVE LESTÉE INDIVIDUELLEMENT



Infos & réservations :
lemans-karting.com

Contact : openkart@lemans.org



RÈGLEMENT GENERAL

Art 1 : Organisation

L'Automobile Club de l'Ouest, dit « ACO » et le karting des 24 Heures organisent des événements d'endurance Karting loisirs privées, non officielles et accessibles à toutes et à tous sans licence, dénommées **2H, 3H, 4H et 6H Open kart.**

Ces épreuves sont éligibles pour le Classement International de Kart Loisir SWS, Facultatif et pour les championnats ACO intitulés Le Mans Kart séries (Kart 390cc) et Le MANS 270 (Kart 270cc).

Le Karting des 24 Heures du Mans se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement. Les modifications seront alors portées à la connaissance des équipes lors du briefing et ne pourront être contestées.

Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement est par nature interdit.

Le Karting des 24 heures du Mans se réserve le droit de refuser la participation d'une équipe ou d'un pilote.

Art 2 : Conditions générales de vente

- Licence karting non obligatoire
- Compte SWS obligatoire uniquement pour la catégorie Sport.
- Etre âgé de 16 ans minimum pour les épreuves en 270cc.
- Etre âgé 18 ans minimum pour les épreuves en 390cc.
- Equipe de 2 à 6 pilotes (Voir spécificité par épreuve)
- Minimum 10 équipes engagés (**l'organisateur se réserve le droit d'annuler la course au plus tard une semaine avant la manifestation si le nombre minimum de kart requis n'est pas atteint**)
- La pratique du karting est un sport physique et à risque. Toute personne ayant des pathologies réputées incompatibles avec cette pratique sportive ne pourra engager la responsabilité de l'ACO. En cas de doute contactez votre médecin.
- Signer la décharge de responsabilité (Chaque participant, représentant légal si mineur).
- Seuls les pilotes déclarés sur le bulletin d'inscription pourront participer.
- Les inscriptions devront se faire uniquement sur notre site internet www.lemans-karting.com
- Tout autre support d'inscription n'est pas autorisé (mail, téléphone, verbale....)
- Avoir payé la totalité de la prestation avant la date de l'évènement.
- Le paiement vaut acceptation sans aucune réserve du présent règlement.
- **Aucun remboursement en cas d'annulation d'une équipe**

RÈGLEMENT GENERAL

Art 3 : Modalités financières

L'inscription d'une équipe n'est validée par **Le Karting des 24 Heures du MANS** qu'à réception du paiement complet et intégral de l'épreuve.

Une équipe annulant sa participation ou ne se présentant pas à l'heure de convocation de l'évènement ne pourra prétendre à un quelconque dédommagement ou remboursement.

Dans les tableaux « Tarifs » du présent règlement, signification des astérisques * et **:

* Pour bénéficier du tarif early booking, il faut avoir payé la totalité du pack choisi avant la date d'échéance.

** Pour bénéficier du tarif dégressif il faut avoir payé l'intégralité du pack. Les packs sont indissociables. Le tarif pack s'applique lors de l'inscription initiale. Dans le cas de l'inscription de plusieurs karts à des dates différentes, le tarif « pack » ne s'applique pas.

ATTENTION :

Pour les équipes participantes au championnat SWS, la pré-inscription via le site SWS ne vaut en aucune façon engagement. Il est impératif de suivre la procédure figurant à l'article 2 du présent règlement.



RÈGLEMENT GENERAL

Art 4 : Le Pilote

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE (Prêt possible par le karting des 24 Heures)

- Une combinaison en tissu
- Une paire de gants
- Un casque intégral avec visière obligatoire (Visière incolore pour les roulages de nuit)

AUTRE ÉQUIPEMENT CONSEILLÉ

- Une paire de chaussures montantes (Type basket ou pilote)
- Un tour de cou (En vente à l'accueil : 45€)
- Combinaison de pluie (En vente à l'accueil : 75€)
- Un gilet protège côte

INTERDIT :

- Les caméras embarquées sur le pilote (Casque.....)
- Écharpes, vêtements flottants
- Les cheveux longs doivent impérativement être attachés
- Les casques type « jet » ou « motocross »

Art 5 : Le Kart

270 cc et 390cc – SR4 ou GT4 de marque Sodikart répondant aux normes en vigueur (catégorie B1 et B2). Il devra rester dans son état d'origine tel que défini par son homologation.

Chaque équipe est responsable de son kart et de sa parfaite utilisation dans les règles de la pratique de ce sport.

Tirage au sort : Lors de votre arrivée sur le circuit, présentez-vous à l'accueil pour le tirage au sort.

Lestage du kart : Selon les épreuves (Voir conditions)

Décoration : Aucune

Carburant : Fourni et distribué exclusivement par l'organisateur

Pneumatique : Pression identique et non modifiable pour tous les karts

Intervention mécanique : Exclusivement par le staff du circuit

Caméra embarquée : Interdit sur le kart

Autonomie du kart : Kart 270cc : 2h30 – kart 390cc : 2h

Chronométrage : Uniquement celui de Le Mans Karting International. Un chronomètre à impulsion manuelle est autorisé sur le volant (fixation non permanente)

Transmission radio : Interdit

A photograph showing several karts racing on a track, viewed from an elevated position looking down into the track. The karts are in motion, and the driver in the foreground is wearing a blue helmet and a blue and orange kart.

RÈGLEMENT GENERAL

Art 6 : Les Catégories

Le choix de la catégorie reste à l'appréciation des équipes. Toutefois l'organisateur se réserve le droit de modifier ce choix.

SPORT :

Conseillée aux équipes ayant une pratique régulière du karting loisir et privilégiant l'aspect sportif. Le nombre de relais est inférieur à ceux de la catégorie Amateur.
Cette catégorie accepte les teams engagés au championnat SWS.

Amateur :

Conseillée aux équipes débutantes ou pratiquants occasionnellement le karting loisir en famille ou entre amis privilégiant le plaisir avant tout. Le nombre de relais est supérieur à ceux de la catégorie Sport.

Cette catégorie n'accepte pas les teams engagés au championnat SWS.

Les pilotes ayant été finalistes SWS sprint ou endurance au cours de l'une des éditions suivantes: 2025, 2024, 2023, 2022 ne pourront concourir dans cette catégorie Amateur



RÈGLEMENT GENERAL

Art 7 : Généralités

Espace pilote et accès accompagnateur

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, seuls les pilotes pourront avoir accès aux stands. Les accompagnateurs devront exclusivement utiliser les espaces réservés au public.

L'accès dans l'allée des stands est strictement interdit aux enfants de moins de 16 ans ainsi qu'aux animaux, même tenus en laisse.

Le nombre de personne autorisée à stationner le long du muret des stands est limité à 3 par équipe.

Briefing et généralités

Les instructions verbales communiquées lors des briefings obligatoires font partie intégrante du présent règlement.

Les points sur la neutralisation de la course et un éventuel arrêt de la course seront communiqués lors du briefing.

Réclamations sportives

Les éventuelles sanctions (pénalités, exclusions...) prises à l'encontre d'une équipe par la direction de course sont appliquées sans recours possible.

En cas de litige, seule la direction de course est compétente pour en assurer l'arbitrage.

En cas d'interruption de course sous drapeau rouge, le temps d'arrêt ne donnera pas lieu à compensation de temps supplémentaire de course ni de dédommagement pécunier.

Réclamations techniques

Les performances des karts sont identiques et réputées comme tel par leur constructeur. Une attention particulière dans la maintenance des karts, avant les épreuves, est apportée afin de permettre une parfaite équité entre les participants.

Aucun participant ne pourra demander des améliorations ou réglages particuliers en cours d'épreuve (Les essais libres font partie intégrante de l'épreuve).

Seules les réparations portant sur la sécurité et la conformité technique des karts seront assurées par le staff technique.

Tout ce qui n'est pas indiqué dans le présent règlement ou communiqué lors des briefings est par nature interdit.

CALENDRIER & HORAIRES**Dimanche 18 janvier****10h00-14h00****Circuit Alain Prost B
980m****ESSAIS QUALIFICATIFS & COURSE****Essais qualificatifs : 30 min****Endurance : 1h30****Aucun ravitaillement en carburant****16 ans minimum – 2 à 3 pilotes/Equipe****Epreuves comptants pour le Championnat Le MANS 270 de l'ACO et le classement SWS 2026****TARIFS**

Nbre de kart engagés Par course	Tarifs Early* Booking (Valable 2 semaines avant l'épreuve)	Tarifs
1 kart**	194 €	204 €
2 karts**	376 €	395 €
3 karts** (Par kart** supplémentaire)	552 € (184€)	579 € (193€)

RÈGLEMENT SPORTIF

- **Epreuves lestées : Oui**
- **Pesée de tous les pilotes en tenue (sauf Casque et sursiège). En fonction du poids relevé, un bracelet de couleur par tranche de poids sera alors mis au poignet gauche de chaque pilote selon le barème suivant :**

73 à 77 kg	68 à 72,99 kg	62 à 67,99 kg	57 à 61,99 kg	51 à 56,99 kg	46 à 50,99 kg
5 kg	10 kg	15 kg	20 kg	25 kg	30 kg

- **Un contrôle de poids aléatoire du pilote pourra être effectué en sortie de stand.**
- Pénalité : 2 Tours de pénalité par kilogramme manquant sur le poids constaté lors de la pesée initiale.
- **Le lest sera contrôlé en sortie de stand par un membre du staff ACO. En cas de lest insuffisant le pilote devra revenir à son stand (Passage par la voie des stands de 90 secondes minimum) pour remise en conformité et sans possibilité de changer de pilote.**
- **Gestion des ravitaillements carburant par les équipes : NON**
- **Catégorie SPORT : 3 arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Catégorie AMATEUR : 5 arrêts au stand pour changement de pilote.**
- Pénalité Automatique 10 tours par relais manquant à l'issue de l'épreuve
- **Un arrêt au stand pour changement de pilote est validé si et seulement si il y a bien eu un changement de pilote.**
- **Un tour de piste est obligatoire (Passage sur la boucle de chronométrage piste) entre deux arrêts au stand pour changement de pilote.**
- Pénalité : Automatique 10 tours
- **Passage par la voie des stands interdit dans les 5 premières minutes de course (Sauf problème mécanique et dans ce cas, changement de pilote interdit).**
- Pénalité : Automatique 10 tours
- **Changement de pilote interdit dans les 10 dernières minutes de course.**
- Pénalité : Automatique 10 tours
- **Temps minimum dans les stands : 2 minutes géré par les équipes**
- Pénalité : Automatique 1 tour pendant la course d'endurance , 5 secondes sur le meilleur tour chronométré de la séance d'essais.
- **Comportement anti-sportif** : Pénalité automatique 1 tour / infraction et déduit en fin de course. Pendant la séance d'essais, 5 secondes de pénalité sur le meilleur tour.

CALENDRIER & HORAIRES

Dimanche 8 février	10h00 – 15h30	Circuit Alain Prost B 980m
Samedi 5 décembre	10h00 – 15h30	

ESSAIS QUALIFICATIFS & COURSE

Essais qualificatifs : 30 min

Endurance : 2h30

Ravitaillement en carburant de tous les karts à la fin
de la séance d'essais

16 ans minimum – 2 à 4 pilotes/Equipe

TARIFS

Nbre de kart engagés Par course	Tarifs Early* Booking (Valable 2 semaines avant l'épreuve)	Tarifs
1 kart**	289 €	303 €
2 karts**	561 €	589 €
3 karts** (Par kart** supplémentaire)	825 € (275€)	867 € (289€)

RÈGLEMENT SPORTIF

- **Epreuves lestées : Oui**
- **Pesée de tous les pilotes en tenue (sauf Casque et sursiège). En fonction du poids relevé, un bracelet de couleur par tranche de poids sera alors mis au poignet gauche de chaque pilote selon le barème suivant :**

73 à 77 kg	68 à 72,99 kg	62 à 67,99 kg	57 à 61,99 kg	51 à 56,99 kg	46 à 50,99 kg
5 kg	10 kg	15 kg	20 kg	25 kg	30 kg

- **Un contrôle de poids aléatoire du pilote pourra être effectué en sortie de stand.**
- **Pénalité : 2 Tours de pénalité par kilogramme manquant sur le poids constaté lors de la pesée initiale.**
- **Le lest sera contrôlé en sortie de stand par un membre du staff ACO. En cas de lest insuffisant le pilote devra revenir à son stand (Passage par la voie des stands de 90 secondes minimum) pour remise en conformité et sans possibilité de changer de pilote.**
- **Gestion des ravitaillements carburant par les équipes : NON**
- **Catégorie SPORT : 5 arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Catégorie AMATEUR : 8 arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Pénalité Automatique 10 tours par relais manquant à l'issue de l'épreuve**
- **Un arrêt au stand pour changement de pilote est validé si et seulement si il y a bien eu un changement de pilote.**
- **Un tour de piste est obligatoire (Passage sur la boucle de chronométrage piste) entre deux arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Passage par la voie des stands interdit dans les 5 premières minutes de course (Sauf problème mécanique et dans ce cas, changement de pilote interdit).**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Changement de pilote interdit dans les 10 dernières minutes de course.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Temps minimum dans les stands : 2 minutes géré par les équipes**
- **Pénalité : Automatique 1 tour pendant la course d'endurance , 5 secondes sur le meilleur tour chronométré de la séance d'essais.**
- **Comportement anti-sportif : Pénalité automatique 1 tour / infraction et déduit en fin de course. Pendant la séance d'essais, 5 secondes de pénalité sur le meilleur tour.**

CALENDRIER & HORAIRES

Dimanche 8 mars

10h00-15h30

Circuit Alain Prost B
980m

ESSAIS QUALIFICATIFS & COURSE

Essais qualificatifs : 30 min

Endurance : 3h30

Ravitaillement de tous les karts entre la 60^{ème} et 120^{ème} minute de course

16 ans minimum – 2 à 4 pilotes/Equipe

Epreuves comptants pour le Championnat Le MANS 270 de l'ACO et le classement SWS 2026

TARIFS

Nbre de kart engagés Par course	Tarifs Early* Booking (Valable 2 semaines avant l'épreuve)	Tarifs
1 kart**	378 €	397 €
2 karts**	733 €	770 €
3 karts** (Par kart** supplémentaire)	1 077 € (359€)	1 131 € (377€)

RÈGLEMENT SPORTIF

- **Epreuves lestées : Oui**
- **Pesée de tous les pilotes en tenue (sauf Casque et sursiège). En fonction du poids relevé, un bracelet de couleur par tranche de poids sera alors mis au poignet gauche de chaque pilote selon le barème suivant :**

73 à 77 kg	68 à 72,99 kg	62 à 67,99 kg	57 à 61,99 kg	51 à 56,99 kg	46 à 50,99 kg
5 kg	10 kg	15 kg	20 kg	25 kg	30 kg

- **Un contrôle de poids aléatoire du pilote pourra être effectué en sortie de stand.**
- **Pénalité : 2 Tours de pénalité par kilogramme manquant sur le poids constaté lors de la pesée initiale.**
- **Le lest sera contrôlé en sortie de stand par un membre du staff ACO. En cas de lest insuffisant le pilote devra revenir à son stand (Passage par la voie des stands de 90 secondes minimum) pour remise en conformité et sans possibilité de changer de pilote.**
- **Gestion des ravitaillements carburant par les équipes : Oui**
- **Pénalités : 5 tours pour chaque arrêt ravitaillement en carburant non effectué**
- **Catégorie SPORT : 8 arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Catégorie AMATEUR : 11 arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours par relais manquant à l'issue de l'épreuve**
- **Un arrêt au stand pour changement de pilote est validé si et seulement si il y a bien eu un changement de pilote.**
- **Un tour de piste est obligatoire (Passage sur la boucle de chronométrage piste) entre deux arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Passage par la voie des stands interdit dans les 5 premières minutes de course (Sauf problème mécanique et dans ce cas, changement de pilote interdit).**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Changement de pilote interdit dans les 10 dernières minutes de course.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Temps minimum dans les stands : 2 minutes géré par les équipes**
- **Pénalité : Automatique 1 tour pendant la course d'endurance , 5 secondes sur le meilleur tour chronométré de la séance d'essais.**
- **Comportement anti-sportif : Pénalité automatique 1 tour / infraction et déduit en fin de course. Pendant la séance d'essais, 5 secondes de pénalité sur le meilleur tour.**



CALENDRIER & HORAIRES

Dimanche 25 janvier	10h00-16h30	Circuit International
Dimanche 22 février	10h00-16h30	Circuit PROST
Samedi 29 août	17h00-23h30	Circuit PROST
Samedi 12 décembre	10h00-16h30	Circuit International

ESSAIS QUALIFICATIFS & COURSE

Essais qualificatifs : 30 min

Endurance : 3h30

Karts 390cc

Deux Ravitaillements obligatoires en carburant : Autonomie du kart = 2H00

- Entre la 15^{ème} et 75^{ème} minutes de course
- Entre la 2^{ème} et 3^{ème} heure de course.

18 ans minimum – 2 à 6 pilotes/Equipe

Epreuves comptants pour le Championnat LMKS de l'ACO et le classement SWS 2026

TARIFS

Nbre de kart engagés Par course	Tarifs Early* Booking (Valable 2 semaines avant l'épreuve)	Tarifs
1 kart**	466 €	489 €
2 karts**	904 €	949 €
3 karts** (Par kart** supplémentaire)	1 329 € (443€)	1 395 € (465€)

RÈGLEMENT SPORTIF

- **Epreuves lestées : Oui**
- **Pesée de tous les pilotes en tenue (sauf Casque et sursiège). En fonction du poids relevé, un bracelet de couleur par tranche de poids sera alors mis au poignet gauche de chaque pilote selon le barème suivant :**

73 à 77 kg	68 à 72,99 kg	62 à 67,99 kg	57 à 61,99 kg	51 à 56,99 kg	46 à 50,99 kg
5 kg	10 kg	15 kg	20 kg	25 kg	30 kg

- **Un contrôle de poids aléatoire du pilote pourra être effectué en sortie de stand.**
- **Pénalité : 2 Tours de pénalité par kilogramme manquant sur le poids constaté lors de la pesée initiale.**
- **Le lest sera contrôlé en sortie de stand par un membre du staff ACO. En cas de lest insuffisant le pilote devra revenir à son stand (Passage par la voie des stands de 90 secondes minimum) pour remise en conformité et sans possibilité de changer de pilote.**
- **Gestion des ravitaillements carburant par les équipes : Oui**
- **Pénalités : 5 tours pour chaque arrêt ravitaillement en carburant non effectué**
- **Catégorie SPORT : 8 arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Catégorie AMATEUR : 11 arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours par relais manquant à l'issue de l'épreuve**
- **Un arrêt au stand pour changement de pilote est validé si et seulement si il y a bien eu un changement de pilote.**
- **Un tour de piste est obligatoire (Passage sur la boucle de chronométrage piste) entre deux arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Passage par la voie des stands interdit dans les 5 premières minutes de course (Sauf problème mécanique et dans ce cas, changement de pilote interdit).**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Changement de pilote interdit dans les 10 dernières minutes de course.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Temps minimum dans les stands : 2 minutes géré par les équipes**
- **Pénalité : Automatique 1 tour pendant la course d'endurance , 5 secondes sur le meilleur tour chronométré de la séance d'essais.**
- **Comportement anti-sportif : Pénalité automatique 1 tour / infraction et déduit en fin de course. Pendant la séance d'essais, 5 secondes de pénalité sur le meilleur tour.**

CALENDRIER & HORAIRES

Dimanche 12 avril	09h30-18h00	
Samedi 18 juillet	09h30-18h00	Circuit Alain Prost B
Dimanche 6 septembre	09h30-18h00	980m
Dimanche 11 octobre	09h30-18h00	
Dimanche 8 novembre	09h30-18h00	

ESSAIS QUALIFICATIFS & COURSE

Essais qualificatifs : 30 min

Endurance : 5h30

Deux Ravitaillements obligatoires en carburant : Autonomie du kart 2H30

- Entre la 1^{ème} et 2^{ème} heure de course.
- Entre la 3^{ème} et 4^{ème} heure de course.

16 ans minimum – 2 à 6 pilotes/Equipe

Epreuves comptants pour le Championnat Le Mans 270 de l'ACO et le classement SWS 2026

TARIFS

Nbre de kart engagés Par course	Tarifs Early* Booking (Valable 2 semaines avant l'épreuve)	Tarifs
1 kart**	570 €	599 €
2 karts**	1 106€	1 161 €
3 karts** (Par kart** supplémentaire)	1 626 € (542€)	1 707 € (569€)

RÈGLEMENT SPORTIF

- **Epreuves lestées : Oui**
- **Pesée de tous les pilotes en tenue (sauf Casque et sursiège). En fonction du poids relevé, un bracelet de couleur par tranche de poids sera alors mis au poignet gauche de chaque pilote selon le barème suivant :**

73 à 77 kg	68 à 72,99 kg	62 à 67,99 kg	57 à 61,99 kg	51 à 56,99 kg	46 à 50,99 kg
5 kg	10 kg	15 kg	20 kg	25 kg	30 kg

- **Un contrôle de poids aléatoire du pilote pourra être effectué en sortie de stand.**
- **Pénalité : 2 Tours de pénalité par kilogramme manquant sur le poids constaté lors de la pesée initiale.**
- **Le lest sera contrôlé en sortie de stand par un membre du staff ACO. En cas de lest insuffisant le pilote devra revenir à son stand (Passage par la voie des stands de 90 secondes minimum) pour remise en conformité et sans possibilité de changer de pilote.**
- **Gestion des ravitaillements carburant par les équipes : Oui**
- **Pénalités : 5 tours pour chaque arrêt ravitaillement en carburant non effectué**
- **Catégorie SPORT : 8 arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Catégorie AMATEUR : 11 arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours par relais manquant à l'issue de l'épreuve**
- **Un arrêt au stand pour changement de pilote est validé si et seulement si il y a bien eu un changement de pilote.**
- **Un tour de piste est obligatoire (Passage sur la boucle de chronométrage piste) entre deux arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Passage par la voie des stands interdit dans les 5 premières minutes de course (Sauf problème mécanique et dans ce cas, changement de pilote interdit).**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Changement de pilote interdit dans les 10 dernières minutes de course.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Temps minimum dans les stands : 2 minutes géré par les équipes**
- **Pénalité : Automatique 1 tour pendant la course d'endurance , 5 secondes sur le meilleur tour chronométré de la séance d'essais.**
- **Comportement anti-sportif : Pénalité automatique 1 tour / infraction et déduit en fin de course. Pendant la séance d'essais, 5 secondes de pénalité sur le meilleur tour.**

CALENDRIER & HORAIRES

Dimanche 22 mars	09h30-18h00	Circuit PROST
Dimanche 26 avril	09h30-18h00	Circuit PROST
Dimanche 24 mai	09h30-18h00	Circuit PROST
Samedi 19 septembre	14h00-22h30	Circuit PROST
Dimanche 18 octobre	09h30-18h00	Circuit PROST
Dimanche 15 novembre	09h30-18h00	Circuit International

ESSAIS QUALIFICATIFS & COURSE

Essais qualificatifs : 30 min

Endurance : 5h30

Trois Ravitaillements obligatoires en carburant :

Autonomie du kart = 2H00

- Entre la 30^{ème} et 90^{ème} minute de course
- Entre la 2^{ème} et 3^{ème} heure de course
- Entre la 4^{ème} et 5^{ème} heure de course

18 ans minimum – 2 à 6 pilotes/Equipe

Epreuves comptants pour le Championnat LMKS de l'ACO et le classement SWS 2026

TARIFS

Nbre de kart engagés Par course	Tarifs Early* Booking (Valable 2 semaines avant l'épreuve)	Tarifs
1 kart**	700 €	735 €
2 karts**	1 358€	1 426 €
3 karts** (Par kart** supplémentaire)	1 995 € (665€)	2 094 € (698€)

RÈGLEMENT SPORTIF

- **Epreuves lestées : Oui**
- **Pesée de tous les pilotes en tenue (sauf Casque et sursiège). En fonction du poids relevé, un bracelet de couleur par tranche de poids sera alors mis au poignet gauche de chaque pilote selon le barème suivant :**

73 à 77 kg	68 à 72,99 kg	62 à 67,99 kg	57 à 61,99 kg	51 à 56,99 kg	46 à 50,99 kg
5 kg	10 kg	15 kg	20 kg	25 kg	30 kg

- **Un contrôle de poids aléatoire du pilote pourra être effectué en sortie de stand.**
- **Pénalité : 2 Tours de pénalité par kilogramme manquant sur le poids constaté lors de la pesée initiale.**
- **Le lest sera contrôlé en sortie de stand par un membre du staff ACO. En cas de lest insuffisant le pilote devra revenir à son stand (Passage par la voie des stands de 90 secondes minimum) pour remise en conformité et sans possibilité de changer de pilote.**
- **Gestion des ravitaillements carburant par les équipes : Oui**
- **Pénalités : 5 tours pour chaque arrêt ravitaillement en carburant non effectué**
- **Catégorie SPORT : 8 arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Catégorie AMATEUR : 11 arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours par relais manquant à l'issue de l'épreuve**
- **Un arrêt au stand pour changement de pilote est validé si et seulement si il y a bien eu un changement de pilote.**
- **Un tour de piste est obligatoire (Passage sur la boucle de chronométrage piste) entre deux arrêts au stand pour changement de pilote.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Passage par la voie des stands interdit dans les 5 premières minutes de course (Sauf problème mécanique et dans ce cas, changement de pilote interdit).**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Changement de pilote interdit dans les 10 dernières minutes de course.**
- **Pénalité : Automatique 10 tours**
- **Temps minimum dans les stands : 2 minutes géré par les équipes**
- **Pénalité : Automatique 1 tour pendant la course d'endurance , 5 secondes sur le meilleur tour chronométré de la séance d'essais.**
- **Comportement anti-sportif : Pénalité automatique 1 tour / infraction et déduit en fin de course. Pendant la séance d'essais, 5 secondes de pénalité sur le meilleur tour.**



RÈGLEMENT CHAMPIONNAT « LE MANS 270CC »

PRINCIPE DU CHAMPIONNAT « LE MANS 270 » 2026 (KART 270CC)

Le championnat d'endurance « Le Mans 270 » comprend toutes les épreuves de 2H, 3H, 4H et 6H Open Kart courues avec les karts 270cc.

Une équipe ne pourra concourir que sous un même nom pour cumuler ses points.

CLASSEMENT FINAL ET ATTRIBUTION DES POINTS :

Toutes les courses seront comptabilisées. Un classement Sport et Amateur distinct sera proclamé.

Pour prétendre à la bourse 2027, les équipes devront participer à au moins :

- 1 course de 2H
- 1 course de 3H
- 1 course de 4H
- 4 courses de 6H

BARÈME DE POINT À CHAQUE COURSE (CLASSEMENT SPORT ET AMATEUR) :

PLACE	POINT
1er	24
2ème	20
3ème	18
4ème	16
5ème	15

PLACE	POINT
6ème	14
7ème	13
8ème	12
9ème	11
10ème	10

PLACE	POINT
11ème	8
12ème	6
13ème	4
14ème	2
15ème	1

POINTS BONUS (CATEGORIE SPORT ET AMATEUR):

Coefficient 2 sur le barème ci-dessus pour les épreuves de 6H Open kart.

+ 2 pts pour la pole position (Séance chrono) lors de chaque épreuve.

+ 2 pts pour le meilleur tour en course de chaque épreuve.

REMISE DES PRIX :

À l'issue des épreuves open kart 2026, 270cc, les 8 premiers du classement général du Championnat Le MANS 270cc et pour chaque catégorie, sous réserve de la participation du minimum de course, se verront attribuer une bourse pour 2027 (à déduire sur les épreuves Open kart 2027). Cette bourse sera calculée sur la valeur des points retenus : 10 points = 5 €

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT LMKS

PRINCIPE DU CHAMPIONNAT « LMKS » (KART 390CC)

Le championnat d'endurance « LMKS » comprend toutes les épreuves de 4H et 6H Open Kart courues avec les karts 390cc.

Une équipe ne pourra concourir que sous un même nom pour cumuler ses points.

CLASSEMENT FINAL ET ATTRIBUTION DES POINTS :

Toutes les courses seront comptabilisées. Un classement Sport et Amateur distinct sera proclamé. Pour prétendre à la bourse 2027, les équipes devront participer à au moins :

- 3 courses de 4H
- 4 courses de 6H

BARÈME DE POINT À CHAQUE COURSE (CLASSEMENT SPORT ET AMATEUR) :

PLACE	POINT
1er	24
2ème	20
3ème	18
4ème	16
5ème	15

PLACE	POINT
6ème	14
7ème	13
8ème	12
9ème	11
10ème	10

PLACE	POINT
11ème	8
12ème	6
13ème	4
14ème	2
15ème	1

POINTS BONUS (CATEGORIE SPORT ET AMATEUR) :

Coef 2 sur le barème ci-dessus pour l'épreuve de 6H Open kart.

+ 2 pts pour la pole position (Séance chrono) lors de chaque épreuve.

+ 2 pts pour le meilleur tour en course de chaque épreuve.

REMISE DE PRIX :

À l'issue des épreuves open kart 2026, 390cc, les 8 premiers du classement général du Championnat LMKS et pour chaque catégorie, sous réserve de la participation du minimum de course, se verront attribuer une bourse pour 2027 (à déduire sur les épreuves Open kart 2026). Cette bourse sera calculée sur la valeur des points retenus : 10 points = 5 €



SODI WORLD SERIES

**Le plus grand classement
international de karting Loisirs !**

L'ACO a décidé d'inscrire l'ensemble de ses courses Open kart 2026 (sprint et endurance) au championnat SWS. Ce championnat est **gratuit** et **accessible à tous**.

Il vous suffit de vous enregistrer au préalable sur le site www.sodiwseries.com dans la ou les catégories souhaitées.

Attention : Les équipes, n'ayant pas créées leurs comptes SWS le jour de la course à laquelle elles participent, ne pourront prétendre à récupérer leur point après l'évènement.

Les équipes, n'ayant pas déclarés au moins deux pilotes participants à la course sur leurs compte SWS, ne pourront prétendre à récupérer leur point après l'évènement.



Droit à l'image :

En Participant à la manifestation, le Participant consent expressément à autoriser l'Organisateur à enregistrer son image et sa voix, et à les diffuser, en partie ou en intégralité.

L'enregistrement, la communication et la diffusion des Photos et Vidéos ne pourront donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Le Participant reconnaît expressément être investi de ses droits personnels et reconnaît n'être lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et sa voix.

Protection des données personnelles :

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la manifestation sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite loi « Informatique et Libertés » et conformément au règlement n° 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données. Les Participants sont informés que les données nominatives sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Elles pourront également être utilisées par l'Organisateur pour l'envoi d'informations et d'offres commerciales, lorsque le participant y aura expressément consenti lors de son inscription en cochant la case prévue à cet effet, les Participants restants libres de se désinscrire à tout moment des newsletters ainsi adressées.

La durée de conservation de ces données est de trois (3) ans.

Tous les Participants à la manifestation disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant, d'un droit de limitation du traitement des données les concernant et d'un droit à la portabilité de leurs données. Toute demande devra être adressée à l'Organisateur à l'adresse suivante : ACO – Le Mans Karting International - Circuit des 24 Heures - 72019 Le Mans cedex 2 accompagnée d'une copie recto-verso d'un justificatif d'identité, ou à l'adresse suivante : dpo@lemans.org.



NOS ÉQUIPES RESTENT À VOTRE DISPOSITION

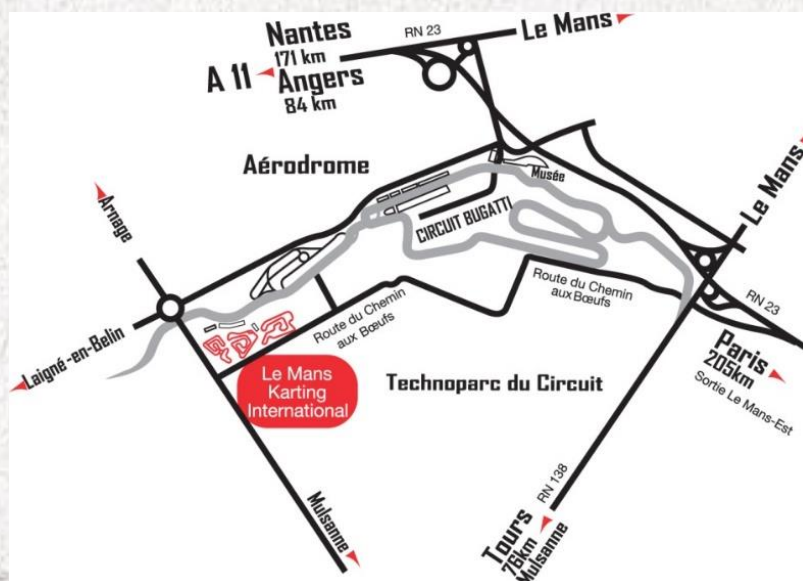
INFOS ET RÉSERVATIONS : lemans-karting.com

CONTACT : openkart@lemans.org



Sophie RIVALS
Emmanuel PONSART

02 43 40 21 40



Circuit des 24 heures
Karting
CS 21928
72 019LE MANS cedex 2